

LES CLÉS

DE SAINT PIERRE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

n°1 ~ Janvier 2025

Un temps d'espérance !

Très chers fidèles,

La fête de Noël est la plus belle introduction pour nous préparer à entrer dans la nouvelle année 2025. C'est le Christ de Bethléem, en effet, qui nous appelle à une « renaissance » comme l'annonçait, lui aussi, le prophète Isaïe : *« Ne faites plus mémoire des événements passés, ne songez plus aux choses d'autrefois. Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ? Oui, je vais faire passer un chemin dans le désert, des fleuves dans les lieux arides... Et ce peuple que je me suis façonné redira ma louange »* (Isaïe 43).

« Ne la voyez-vous pas » cette nouveauté ?

La question reste ouverte car c'est à chacun de nous de répondre par les bonnes résolutions et les sages décisions que nous avons à prendre pour tout renouveler dans notre vie. Cette nouveauté est « en germe déjà » : saurons-nous la laisser croître et la faire fleurir ?

C'est là un vœu que nous devons avoir les uns pour les autres et le motif de notre prière commune pour nous aider tous à y parvenir.

Notre communauté de Bordeaux et d'Arcachon s'agrandit peu à peu et nous nous en réjouissons. De plus en plus de personnes nous rejoignent et viennent s'unir à nos Messes et nos cérémonies (que ce soit à l'église Saint-Bruno ou à la basilique Notre Dame d'Arcachon). Plusieurs adultes sont en chemin pour recevoir le Baptême, ou la Sainte Communion, ou la Confirmation...D'autres choisissent Saint Bruno comme famille spirituelle pour continuer avec nous de grandir dans leur Foi. Qu'ils soient tous les bienvenus ! Et ceux qui sont là depuis longtemps vous accueilleront et vous aideront à vous sentir ici chez vous.

Vos prêtres vous souhaitent de tout cœur une bonne et sainte année 2025 ! Bonne parce que Sainte ! Ils vous assurent de leur prière et de leur dévouement.

Abbé Guilhem le Coq, Chapelain



Question d'actualité :

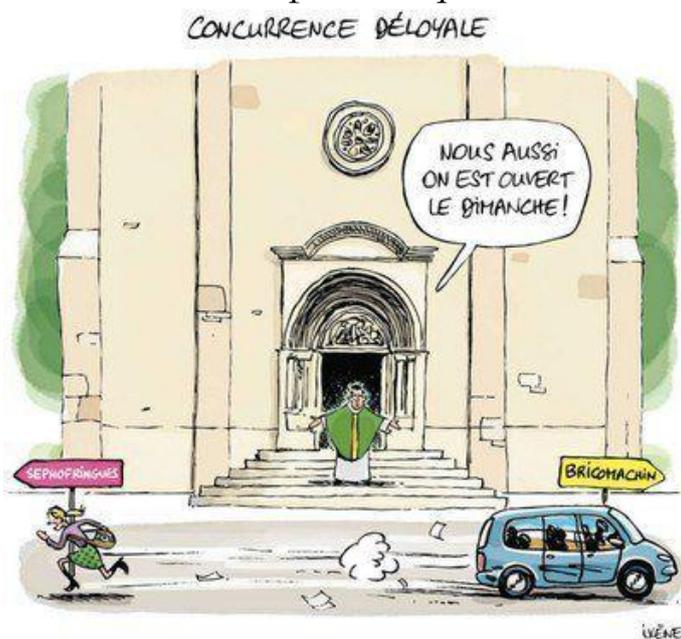
« Le dimanche ou les autres jours de précepte, les fidèles s'abstiendront de ces travaux et de ces affaires qui empêchent le culte dû à Dieu, la joie propre du jour du Seigneur ou la détente convenable de l'esprit et de l'âme » (Can. 1247).

On ne présente plus au lecteur le troisième commandement, qui nous fait obligation d'honorer le jour du Seigneur. Le dimanche, jour héritier du sabbat, en vertu de la Résurrection, tout catholique est tenu d'assister à la Sainte Messe. On oublie peut-être trop par contre l'autre pendant de ce précepte qui est l'abstention du travail servile. Mais au moins trois questions demeurent : tout d'abord, ce précepte est-il universel ? Qu'appelle-t-on travail servile ? Qui enfin est visé par ce précepte ?

À la première question notre Seigneur lui-même répond, en demandant aux pharisiens : « Qui est celui d'entre vous, qui voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt le jour même du sabbat ? » Aussi ce précepte ne saurait être parfaitement universel quant à son extension, à contrario du 5^e commandement et des autres commandements négatifs du Décalogue. Saint-Thomas d'Aquin commente (1) : « On peut accomplir des œuvres corporelles le dimanche en cas de nécessité, ou pour l'utilité de l'Église, ou pour l'utilité du prochain, ou pour obéir à une autorité supérieure. » Voilà donc qui justifie le travail des prêtres (utilité de l'Église) celui des médecins de garde (nécessité et utilité pour le prochain) celui du militaire (obéissance à une autorité supérieure et au bien commun) et bien d'autres encore...

Pour un éclairage plus complet sur ce qui est autorisé, il convient donc de se demander ce qu'est ce travail servile, qui est le seul prohibé le dimanche. Saint-Thomas de répondre que c'est un travail corporel. « Une œuvre servile, c'est une

œuvre corporelle ; car une œuvre libre c'est une œuvre de l'âme, comme par exemple, faire travailler son intelligence ou autre chose semblable, œuvre à laquelle nul homme ne peut être contraint. » Au sens strict du terme, un travail serait donc permis le dimanche, à condition qu'il fasse travailler l'intelligence ; à condition surtout que ce ne soit pas d'un travail auquel on est contraint habituellement, car c'est bien ici la raison qu'avance Thomas d'Aquin. Ainsi un travail scolaire, a bien pour but



de faire travailler une intelligence, mais il est généralement effectué sous une certaine forme de contrainte, et donc prohibé le dimanche. Ce qui est visé ici, c'est donc surtout le travail habituel, le travail que nous faisons pour sanctifier le monde de manière habituelle les six autres jours de la semaine, le dimanche restant sauf pour la sanctification de nos âmes.

À la question de savoir qui est visé par ce précepte, on répondra avec évidence que tout homme *viator* y est soumis. Mais cela a donc une conséquence très pratique : si tous sont concernés par ce précepte, je ne peux faire travailler mon prochain le dimanche. Toute œuvre qui engage le travail dominical d'autrui est donc à éviter, pour autant qu'il peut l'être. Certes, il y a des choses qui doivent tourner pour l'utilité et le bien de tous ; mais on veillera à ne point en abuser. C'est pourquoi, il y a généralement faute à faire ses courses le dimanche, ce qui oblige le prochain à faire œuvre servile.

Ce qu'il convient de voir, là encore, c'est la finalité du précepte : « Les œuvres serviles de toute espèce sont défendues en ce jour, non parce qu'elles sont indignes ou mauvaises de leur nature, mais parce qu'elles seraient capables de détourner notre esprit du service de Dieu qui est la fin du précepte » (*Catéchisme de Trente.*)

De là, découlent les trois choses que saint Thomas d'Aquin nous donne comme, « choses à faire » le dimanche. En effet il convient avant tout d'éviter l'oisiveté et laisser traîner le dimanche, « affairé sans rien faire », selon le mot de l'Apôtre, ne rend pas gloire à Dieu. Il convient donc le dimanche tout d'abord de faire des sacrifices, dont le principal est toujours celui de la Messe à laquelle nous sommes tenus d'assister, chaque dimanche et jours de précepte. Ensuite, nous commande Saint-Thomas, il nous faut nous livrer *in verborum Dei studiis*, à l'étude des verbes de Dieu! Le dimanche est donc par excellence le jour où l'on s'occupera des lectures spirituelles qui sont peut-être manquantes faute de temps, les autres jours de la semaine. « Troisièmement nous devons, durant le sabbat, nous occuper des réalités divines; ce qui est l'occupation des parfaits », et ainsi nous occuper non seulement de l'étude des choses divines mais également de leur pratique (chapelet, vêpres, salut...)

Ce qu'il s'agit d'éviter, c'est donc le travail ordinaire, c'est le travail qui nous détourne de Dieu, maintenant notre esprit ailleurs, dans les choses profanes. Si bien sûr il existe quelques exceptions de bon sens, n'oublions pas qu'il ne s'agit pas de les chercher pour elle-même ni de les entretenir. Enfin, ayant le souci du prochain, évitons, surtout dans un monde qui nous pousse à une consommation effrénée, tout œuvre susceptible de mettre notre prochain en contradiction avec ce que nous vivons pour nous-mêmes.

(1) Les citations de saint Thomas d'Aquin de cet article sont tirées des « *Explication des deux préceptes de la charité et des dix commandements de la loi* », publié et traduit par Fontgombault en 1970

Bernanos et l'espérance

L'on ne présente plus Georges Bernanos (1888-1948), ce grand écrivain français du 20^e siècle, catholique fervent et anticonformiste, connu du monde entier, toutefois pas forcément assez lu. En ce temps de Noël et de l'Épiphanie essayons de regarder le lien étroit entre cet écrivain et la vertu de l'espérance, cette espérance dont il a vécu toute sa vie au milieu de nombreuses vicissitudes et dont les héros de ses romans sont comme les témoins. Tout d'abord, ne pas confondre l'espérance chrétienne avec le simple espoir humain, nous disons si souvent « j'espère qu'il fera beau demain » ou « j'espère réussir à mon examen ». Espoir certes légitime toutefois l'espérance va beaucoup plus loin, elle est une vertu théologale qui nous unit à Dieu, une aspiration de tout notre être à l'avènement du Royaume des cieux en nos vies. Bernanos dans ses écrits ne présente pas cette vertu comme quelque chose de tiède et de passif, elle est pour lui un feu brûlant dans le cœur, dans l'âme, une lutte intérieure, un combat spirituel. « L'espérance est une détermination héroïque et sa plus haute forme est le désespoir surmonté. » Les personnages de son œuvre romanesque surmontent le désespoir pour entrer dans la véritable espérance qui est un don de Dieu, comme la foi : l'humble abbé Donissan (*Sous le soleil de Satan*), dans sa lutte contre le démon pour sauver les âmes de ses fidèles ; le jeune curé d'Ambricourt (*Journal d'un curé de campagne*), traversant une épreuve spirituelle mais capable de transmettre cette espérance « qui ne déçoit pas » (Rm 5,5) à la comtesse désespérée et révoltée par la mort de son enfant.

La petite Blanche de la Force (*Dialogue des Carmélites*), ayant peur de tout, devenue carmélite mourra héroïquement sur l'échafaud avec ses sœurs du Carmel en pleine Terreur révolutionnaire. Tous ces personnages malgré leur faiblesse humaine et leur misère, nous disent « quand on va jusqu'au bout de la nuit, on rencontre une autre Aurore », l'aurore pascale, celle de la Résurrection. Bernanos ne s'y trompe pas, l'espérance chrétienne, à laquelle nous sommes appelés, n'est pas une quelconque idéologie, ni même une recette de bien-être, elle est une grâce gratuite qu'il faut ardemment désirer et elle nous découvre un regard posé sur nous, celui du Christ ressuscité, « l'espérance de la gloire » (Col 1,21) alors avec Bernanos, entrons toujours plus dans cette espérance pour en vivre.

Alain Derniame



Ordo liturgique

Janvier 2025

Mercredi 1 Octave de la Nativité (1° Cl. Blanc)

Jeudi 2 de la Férie (4° Cl. Blanc)

Vendredi 3 de la Férie (4° Cl. Blanc)

Samedi 4 de la Ste Vierge le samedi (4° Cl. Blanc)

Dimanche 5 Fête du St Nom de Jésus (2° Cl. Blanc)

Lundi 6 Épiphanie de Notre Seigneur Jésus Christ (1° Cl. Blanc)

Mardi 7 de la Férie (4° Cl. Blanc)

Mercredi 8 de la Férie (4° Cl. Blanc)

Jeudi 9 de la Férie (4° Cl. Blanc)

Vendredi 10 de la Férie (4° Cl. Blanc)

Samedi 11 de la Ste Vierge le samedi (4° Cl. Blanc)

Dimanche 12 Solennité de l'Épiphanie de Notre Seigneur Jésus Christ (1° Cl. Blanc)

Lundi 13 Commémoration du Baptême de Notre Seigneur (2° Cl. Blanc)

Mardi 14 St Hilaire évêque confesseur et docteur (3° Cl. Blanc)

Mercredi 15 St Paul Ermite confesseur (3° Cl. Blanc)

Jeudi 16 St Marcel 1er pape et martyr (3° Cl. Rouge)

Vendredi 17 St Antoine abbé (3° Cl. Blanc)

Samedi 18 de la Ste Vierge le samedi (4° Cl. Blanc)

Dimanche 19 2e Dimanche après l'Épiphanie (2° Cl. Vert)

Lundi 20 St Fabien pape et martyr et St Sébastien martyr (3° Cl. Rouge)

Mardi 21 Ste Agnès vierge et martyre (3° Cl. Rouge)

Mercredi 22 St Vincent et St Anastase martyrs (3° Cl. Rouge)

Jeudi 23 St Raymond de Pegnafort confesseur (3° Cl. Blanc)

Vendredi 24 St Timothée évêque et martyr (3° Cl. Rouge)

Samedi 25 Conversion de St Paul (3° Cl. Blanc)

Dimanche 26 3e Dimanche après l'Épiphanie (2° Cl. Vert)

Lundi 27 St Jean Chrysostome évêque confesseur et docteur (3° Cl. Blanc)

Mardi 28 St Pierre Nolasque confesseur (3° Cl. Blanc)

Mercredi 29 St François de Sales évêque confesseur et docteur (3° Cl. Blanc)

Jeudi 30 Ste Martine vierge et martyre (3° Cl. Rouge)

Vendredi 31 St Jean Bosco confesseur (3° Cl. Blanc)

Au service de la Communauté

« Servir et non être servi » (Mc., X, 45)

Chorales polyphonique et grégorienne

Aucune connaissance musicale n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. Nous recherchons d'ores et déjà pour la rentrée des voix pour tous les pupitres (soprani, alti, ténors et basses) !

- *Pour la schola grégorienne* : Aurélien Dufour au 06.20.82.89.47
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- *Pour la chorale polyphonique* : Estelle Touche au 06.62.65.88.73
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame de Reviers, au 06.62.47.09.87 ou mireilledereviers@yahoo.fr et abbé Antoine-Marie Petit au 07.60.36.84.51 ou antoinemarie.petit@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Antoine-Marie Petit au 07.60.36.84.51 ou par courriel antoinemarie.petit@gmail.com

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
 - 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*) et 19h00
- Mardi : 9h00 (*) et 19h00
- Mercredi : 6h30 (*), 9h00 (*)
et 19h00
- Jeudi : 9h00 (*) et 19h00
- Vendredi : 9h00 (*) et 19h00
- Samedi : 9h00 (*) et 12h00

(*) hors vacances scolaires

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon
les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 17h30 à 18h30,
« Heure Sainte » (*)
- Les premiers vendredis du mois
(sauf juillet et août),
de 20h00 à 22h00

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête
d'obligation, habituellement
durant les Messes
(à l'exception de la Messe de 12h15)
- Du lundi au vendredi
de 18h15 à 19h00
- Samedi de 11h30 à 12h00

Fraternité Saint-Pierre

Abbé Guilhem Le Coq, chapelain
06 60 88 47 70
ablecoq@gmail.com

Abbé Sébastien Damaggio
06 68 12 31 70
abbe@damaggio.net

Abbé Philippe Comby
07 62 17 80 81
p.comby@laposte.net

Abbé Antoine-Marie Petit
07 60 36 84 51
antoinemarie.petit@gmail.com